

Bris d'aqueduc

Avis d'ébullition préventif pour environ 500 résidences du secteur Southière

Magog, le 14 septembre 2026 – La Ville de Magog informe la population qu'un avis d'ébullition préventif de l'eau est actuellement en vigueur pour environ 500 résidences du secteur Southière. Cette mesure est requise à la suite d'un bris sur le réseau d'aqueduc qui est survenu en soirée le lundi 14 septembre. L'avis sera maintenu jusqu'au jeudi 17 septembre minimalement. Un plan indiquant le secteur touché est disponible en [cliquant ici](#).

Les résidents pourraient constater une baisse de pression de l'eau au cours des prochaines heures. Le retour à la normale est prévu progressivement d'ici le mardi 15 septembre en avant-midi.

Les personnes concernées doivent **faire bouillir l'eau pendant au moins une minute avant de la consommer**, et ce, jusqu'à la levée de l'avis d'ébullition. La Ville de Magog informera la population lorsque l'avis sera levé par l'entremise de son site Internet, de sa page Facebook et du Portail citoyen Magog.

Quoi faire pendant l'avis d'ébullition préventif?

Pour savoir quoi faire lorsqu'un avis d'ébullition préventif est en vigueur, les citoyens sont invités à consulter le ville.magog.qc.ca/avis-ebullition.

S'abonner au Portail citoyen Magog pour recevoir des messages d'urgence

La Ville de Magog rappelle l'importance pour les citoyens de s'abonner aux avis sur le Portail citoyen Magog. Il s'agit de l'outil de communication qui permet de rejoindre le plus directement la population en cas de messages importants tels qu'un avis d'ébullition préventif (message texte, courriel, notification ou appel automatisé).

L'application est disponible gratuitement sur l'App Store et Google Play. Plus de détails au portail.ville.magog.qc.ca.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

